

Préfet du Nord

Direction départementale
des Territoires et de la mer du Nord

Service Économie Agricole

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-59-119-1

Date de la demande : **16/04/2020** Nom du demandeur : **EARL DOUAY HERVE**

"En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, et en particulier son article 2, la date limite de dépôt des demandes d'exploiter est fixée au 24 août 2020.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Communes	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
RIEUX EN CAMBRESIS	ZK68	0,2334 ha	CCAS d'ESCAUDOEUVRES

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM du département du Nord
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Nord ou celui de la Préfecture de région.